



LE GUIDE

(non officiel)

des réseaux d'affaires francophones



RENCONTRES D'AFFAIRES FRANCOPHONES

P A R I S 2 0 1 8

Le **plus grand rendez-vous d'affaires francophones**
multi-secteurs d'activités organisé en France

Jeudi 8 novembre 2018
Maison de la Mutualité à Paris

La **transformation digitale pour les PME/PMI**,
facteur de succès à l'international
sera le thème de l'édition 2018.

Conférences, tables rondes, témoignages, rencontres B2B
et visite du **Village d'Affaires Francophones**
ponctueront cette **journée exceptionnelle**.

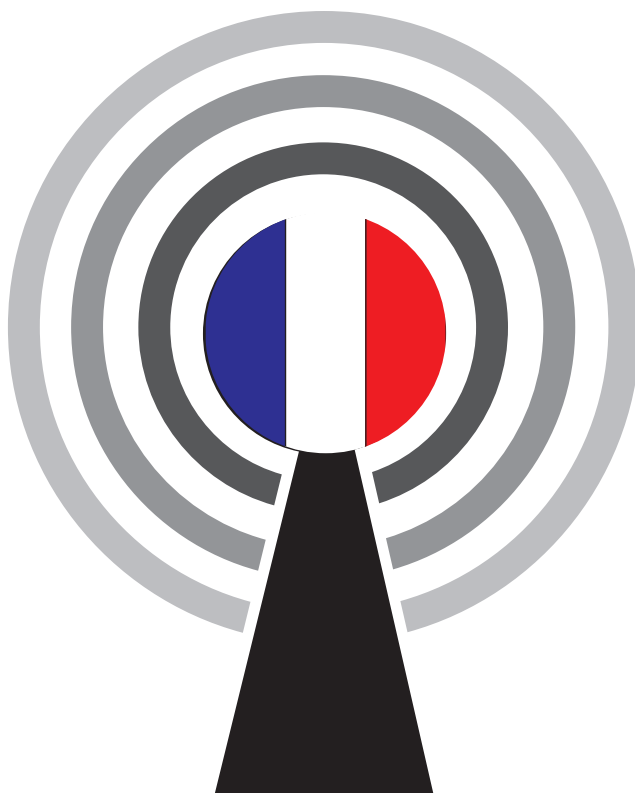
Des **délégations de pays et de zones francophones**,
ainsi que plus de **1000 dirigeants d'entreprises** sont attendus.

Programme et inscription :
www.rencontres-affaires-francophones.com



Guide (non officiel) des réseaux d'affaires francophones

La francophonie économique n'a pas d'existence juridique ou institutionnelle : aucun traité commercial préférentiel ne lie les pays francophones entre eux. C'est avant tout une nébuleuse de relations bilatérales, mais aussi d'associations, clubs, réseaux, qui ont le français, parfois même la culture des affaires inspirée du droit écrit, en partage. Ce qui en fait un incontestable atout à l'international. À condition d'avoir un guide...



Depuis le rapport Attali de 2014 sur la francophonie*, considéré en France comme une bible incontournable sur les perspectives du « soft power » à la française, nul ne doute plus que la langue française est un atout pour se développer à l'international : entre les 54 pays de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), les pays non-membres mais francophones

(Algérie...), et ceux disposant d'une forte communauté francophone (Israël...) ou francophiles (Nigeria...), cet espace géolinguistique « francophilophone » regroupe 230 millions de personnes qui ont cette langue en partage. Avec le boom démographique en Afrique, il pourrait être triplé pour atteindre 770 millions en 2050. Or, selon des études citées par ce rapport,

« deux pays partageant des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % plus que s'ils n'en avaient pas ». Tout est dit dans cette phrase.

Attention toutefois à une vision trop franco-française. « La francophonie est une diversité culturelle » avertit ainsi Jean-Dominique Assié, qui dirige l'Université Senghor d'Alexandrie. « C'est aidant de

s'exprimer en français pour travailler avec les entreprises francophones mais il ne suffit pas de parler français, il faut aussi s'adapter à la culture (de son interlocuteur dans les affaires) et il faut aussi mieux se connaître pour mieux s'apprécier et travailler ensemble » estime Isabelle Quentin, responsable du Carrefour Femmes d'affaires francophones et membre du Réseau des femmes d'affaires du Québec (RFAQ). « Le fait de parler français vous permet de vous connecter plus 'personnellement' avec des businessmen qui sont 'french educated' comme les Libanais très présents dans la région, mais aussi les Maghrébins, certains ressortissants de pays d'Afrique francophone, des Belges, des Suisses, des Québécois, et certains Émiratis » souligne de son côté Yves-Michel Gabay, directeur général de la société iRevolution Middle East et ambassadeur du Club FrenchFounders de Dubaï.

Attention aussi à un tropisme trop africain de la francophonie vue de France, qui peut faire ressurgir les vieux démons de la « françafrique », cette nébuleuse de réseaux politico-économiques affairistes franco-africains qui plombe encore aujourd'hui la perception des relations économiques entre l'Hexagone et le continent : « la francophonie doit être dissociée de la France, même si celle-ci en est un pilier », considère ainsi Mounir Rochdi, consultant international en intelligence compétitive et fondateur du cercle de réflexion Think-Tankers.

Si le rapport Attali, prônait une stratégie ambitieuse de la France pour développer la francophonie comme outil de *soft power* – jusqu'à favoriser une Union économique –, force est de constater qu'il n'a pas été suivi d'effet. L'OIF elle-même peine à sortir de son rôle politico-diplomatique et à susciter une structuration des milieux d'affaires francophones depuis l'adoption d'une stratégie économique pour la francophonie en 2014, à l'occasion du Sommet de Dakar. Le prochain Sommet de la francophonie à Erevan (11-12 octobre) sera à cet égard un test : il doit être précédé d'un

« La francophonie est une diversité culturelle »

forum économique censé servir de cadre au lancement d'un réseau des ministres francophones en charge du numérique et d'un réseau des entrepreneurs et des organisations patronales francophones.

En France, le Medef, Medef International et les conseillers du commerce extérieur (CCE) planchent sur des propositions dans le cadre d'un groupe de travail informel : « nous essayons de réfléchir de façon pragmatique à une doctrine comme à une offre structurée dans ce domaine », indique Charles-Henry Chenut, avocat français et CCEF. « Il y a un désir fort des milieux d'affaires français et francophones de s'organiser dans le cadre de la francophonie », confirme-t-il, citant, parmi les pays les plus actifs dans cette réflexion, outre la France, la Belgique, le Canada et le Maroc. Mais pour lui, une certitude : pour que ça marche, il faudra une volonté politique appuyée et que la solution soit fortement inspirée des besoins exprimés par les entreprises elles-mêmes.

En attendant, il existe bel est bien une francophonie économique et internationale, diverse culturellement, mais c'est une vaste nébuleuse d'associations, clubs, réseaux d'affaires francophones, qui témoigne d'un dynamisme incontestable. Les prochaines Rencontres d'affaires francophones, organisées le 8 novembre 2018 à l'initiative d'un acteur privé, la société française de conseil Mission International, en sont un exemple. La richesse du premier annuaire non officiel des réseaux d'affaires francophones que nous proposons dans les pages qui suivent le confirme.

Dossier réalisé par Christine Gilguy avec Venice Affre.

* « La francophonie et la francophilie, moteurs de croissance durable », J. Attali - Rapport à François Hollande, président de la République française, août 2014.

« Il y a un désir fort des milieux d'affaires français et francophones de s'organiser dans le cadre de la francophonie »



David Kassar, fondateur et dirigeant de Mission Internationale, organisateur des premières Rencontres d'affaires francophones.

Trois questions à David Kassar

« Pouvoir développer ses premiers marchés à l'export dans des pays francophones est une force »

Le Moci. Vous êtes à la tête d'une société spécialisée dans l'accompagnement de sociétés sur les marchés étrangers: le français comme langue d'affaires, n'est-ce pas un combat perdu aujourd'hui face à l'anglais ?

David Kassar. Non au contraire. Mission Internationale a vocation à accompagner des PME et ETI de tous secteurs dans la francophonie. Plus précisément, nous les accompagnons dans différents pays et provinces francophones qui constituent des tremplins pour accéder à l'ensemble d'une zone: le Québec, porte d'entrée vers l'Amérique du Nord; le Maroc, pour le Maghreb; la Côte d'Ivoire pour l'Afrique de l'Ouest; Djibouti, pour la Corne de l'Afrique; le Liban, pour le Proche et Moyen-Orient; le Vietnam pour l'Asie du sud-est; le bloc Belgique-Suisse-France pour l'Europe.

Pourquoi ? À chaque fois que nous rencontrons un chef d'entreprise, nous faisons un diagnostic stratégique export. À cette occasion, nous découvrons très souvent que le dirigeant ne parle pas ou très moyennement anglais et que les équipes ne maîtrisent pas cette langue. D'où de fortes réticences. C'est un frein à l'internationalisation qui amplifie d'autres blocages: manque de confiance, manque d'adhésion de l'équipe au projet, contrats inadaptés sur le plan juridique, méconnaissance des us et coutumes locaux, etc. Dans ce contexte, il ne s'agit pas d'éviter les pays anglophones, au contraire, mais nous sommes convaincus que pouvoir développer ses premiers marchés à l'export dans des pays francophones est une force et qu'il faut capitaliser sur cette première expérience. Un exemple: décrocher une première référence client sur le marché nord-américain sera plus aisé à réaliser en français, au Québec. Parallèlement, cela permettra à l'entreprise de commencer à acquérir une culture de l'internationalisation, avec plus de confiance et d'envie.

Le Moci. Existe-t-il une francophonie des affaires ?

D. K. Oui il existe une francophonie des affaires, mais qui n'a peut-être pas été jusqu'à maintenant balisée, avec un réseau global constitué. Un exemple: il y a à peu près 250 entreprises françaises, groupes, ETI et PME, installées au Québec, il y en a certainement autant voire plus en Belgique ou au Maroc, et elles sont très nombreuses en Côte d'Ivoire, au Cameroun, dans de nombreux

pays francophones. Mais il n'y a peut-être pas de regroupement, d'association ou de club qui puisse les rendre visibles et montrer aux patrons de PME et PMI qu'il y a des opportunités économiques dans ces pays.

Côté français, il y a différentes entités comme par exemple les chambres de commerce françaises à l'international, les bureaux de Business France, les Conseillers du commerce extérieur de la France, qui sont présentes dans les pays francophones et permettent aux dirigeants de PME et PMI de trouver des contacts et du lien. On peut également citer les délégations organisées par des organismes comme Medef international. Il y a par ailleurs pléthore d'associations, clubs et autres organisations privés ou publics, français, bilatéraux ou d'autres pays francophones.

Mais il n'y a pas de cluster, de regroupement associatif économique, de catalyseur de tous ces réseaux qui permette de créer du lien de façon transversale. C'est l'une des raisons qui nous ont poussés à organiser les Rencontres d'affaires francophones et je suis ravi que des partenaires historiques de nos événements comme CCI France International ou Business France nous aient rejoints dans la démarche.

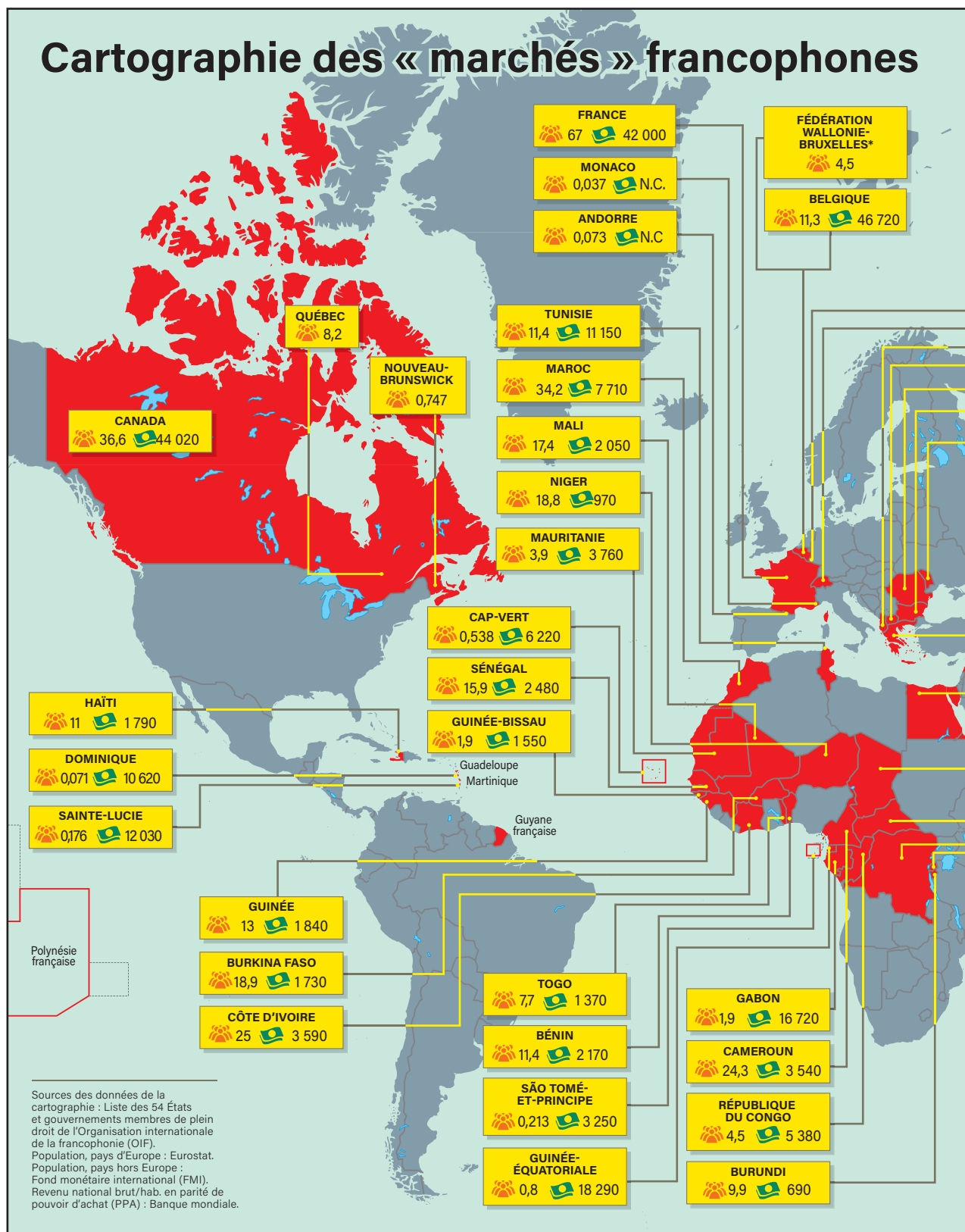
Le Moci. Quel est l'objectif de ces Rencontres d'affaires francophones ?

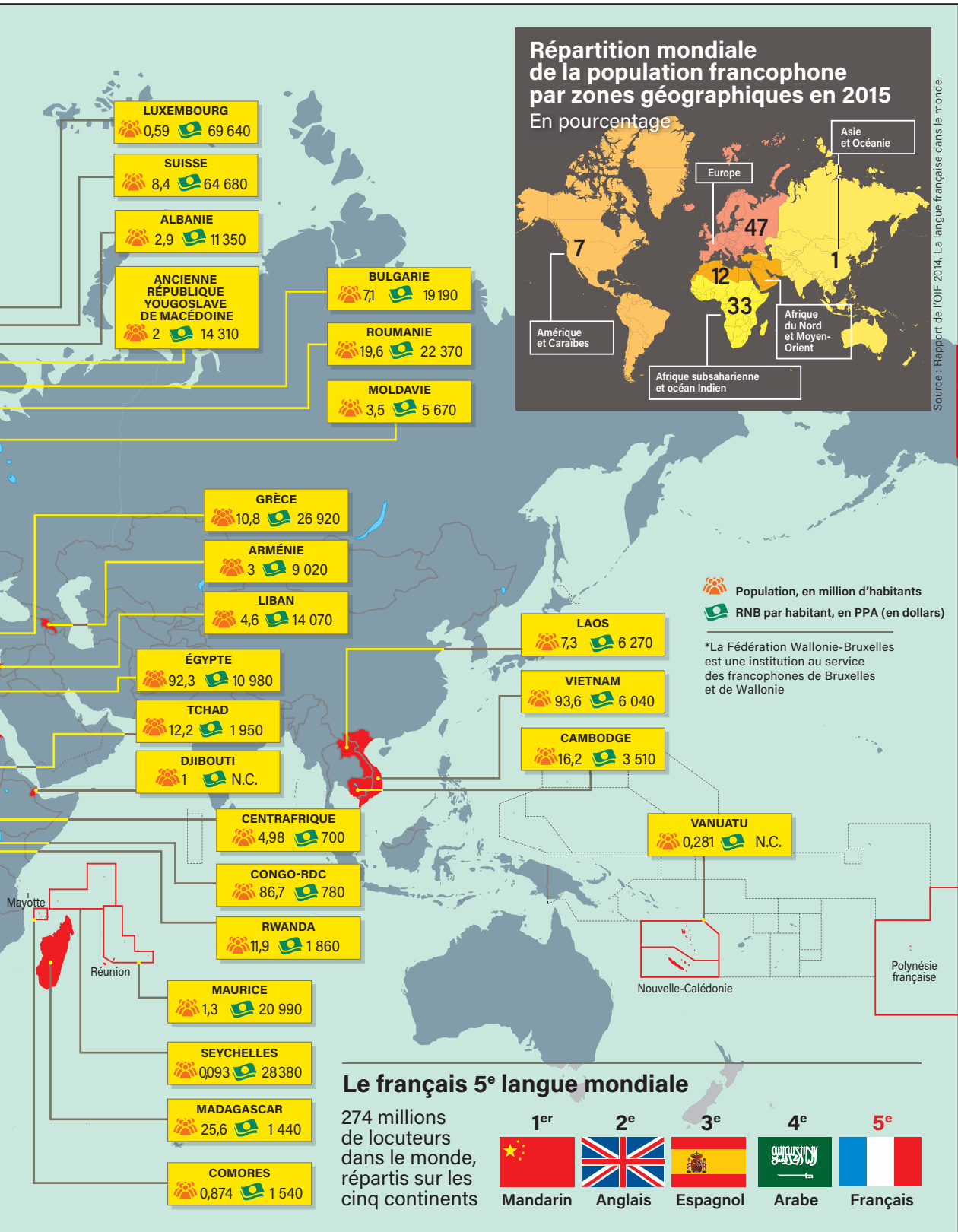
D. K. Depuis plus de dix ans nous organisons des rencontres ou des conférences sur des pays francophones – comme notre Forum Québec à Arcachon –, ainsi que des délégations. Pourquoi ne pas faire des Rencontres plus larges et y inviter des patrons de PME, PMI, ETI de France et d'autres pays francophones avec l'objectif de créer une sorte d'agora qui permette de créer des échanges et du lien entre eux ? En latin, le mot commerce signifie échanger, il est important d'échanger pour être à un moment donné force de proposition.

Les thèmes à l'honneur seront la transformation digitale de l'entreprise et l'intelligence artificielle (IA), avec des exemples concrets de coopération entre des pays francophones dans ces domaines. Il y aura aussi des focus et ateliers pays et métiers. L'idée est de monter aux dirigeants de PME que si entreprendre à l'international est risqué, commencer dans un marché francophone est une opportunité de le faire dans de meilleures conditions.

Propos recueillis par Christine Gilguy

Cartographie des « marchés » francophones





Réseaux d'affaires

L'annuaire non officiel

Un univers francophone des affaires existe sans avoir toujours conscience de lui-même, il est même très vivant à travers de multiples associations, clubs, réseaux, souvent hors des sentiers battus institutionnels et pas forcément connectés entre eux. C'est une véritable nébuleuse, sans véritable centre, dont nous voulons ici proposer un annuaire non officiel et non exhaustif, une invitation à un voyage découverte.

1. Associations d'entrepreneurs (réseaux, clubs...)



© S. Decoret - Fotolia.com

✓ Forum francophone des affaires (FFA)

Créé en 1987 lors du « Sommet des chefs d'États et de gouvernements francophones », le Forum francophone des affaires (FFA) est une structure institutionnelle qui se présente comme le réseau international qui fédère les entreprises des pays francophones.

Mission : faciliter les échanges entre les entreprises et accroître l'influence du secteur privé dans l'économie des pays.

Site web : <http://www.ffa-int.org>

✓ French Tech Hubs

Pour accélérer la dynamique des start-up françaises à l'international, l'initiative « French Tech », lancée en 2013, a mis en place le programme international des « French Tech Hubs » dont l'ambition est de structurer les communautés *French Tech* dans les grandes métropoles d'innovation dans le monde.

Objectifs : créer et structurer à l'international des communautés 'Tech' françaises et francophiles (entrepreneurs, dirigeants, investisseurs, structures d'accompagnement, acteurs institutionnels...) afin de

favoriser le développement international des start-up françaises.

Membres : 300 entrepreneurs-mentors et 1 000 start-up réunis au sein d'un réseau mondial de 22 *French Tech Hubs* labellisés.

Réseau mondial : Abidjan, Barcelone, Berlin, Dubaï, Hong Kong, Israël (Tel Aviv), Le Cap, Londres, Los Angeles, Milan, Montréal, Moscou, New York, Pékin, San Francisco, São Paulo, Séoul, Shanghai, Shenzhen, Taïwan (Taïpei), Tokyo, Vietnam (Hanoï, Hô-Chi-Minh-Ville, Da Nang, Hai Phong).

Site web : <http://www.lafrenchtech.com>

✓ Association progrès du management (Apm)

Fondée en 1987, l'Association progrès du management ou Apm est un réseau actif à l'international dans le domaine de la formation managériale qui fédère des dirigeants francophones du monde entier. Le français est leur langue de travail. Au sein de son réseau, dans tous ses clubs présents en Europe, Afrique, Asie ou en Amérique du Nord, les échanges et réunions autour des experts se font en français.

Objectif : animer des clubs de réflexion, d'échanges et de formation à destination des chefs d'entreprise qui souhaitent se perfectionner dans le but de faire progresser durablement leur structure.

Animation du réseau : une fois par mois, le dirigeant adhérent rejoint son Club Apm local pour une journée de formation et de rencontres. Les dirigeants partagent leurs expériences, débattent sur des problématiques managériales.

Membres : 7 800 dirigeants d'entreprise.

Réseau : 390 clubs répartis dans 32 pays.

Site web : <https://www.apm.fr>

FOCUS

Un réseau mondial de connexion des communautés « Tech »

Les *French Tech Hubs* permettent de connecter à l'international l'écosystème français de start-up. Inversement, la communauté des *French Tech Hubs* vise à faire découvrir l'écosystème français de la Tech aux acteurs locaux (investisseurs, entreprises, entrepreneurs, cadres, incubateurs, accélérateurs, média et les aider à saisir les opportunités qu'offre la France (recrutement de talents, opportunités d'investissement...). Chaque « French Tech Hub » dispose d'un portail web qui cartographie l'ensemble des acteurs de l'écosystème (incubateurs, espace de co-working, investisseurs, start-up françaises... implantés localement).

FOCUS

Un club de managers discret, mais en pleine expansion internationale

L'Apm, que préside Christian Barqui, n'est pas un réseau d'affaires mais un réseau d'idées, de savoirs et d'expériences sur le progrès de l'entreprise. En tant que club de réflexion, il incite ses dirigeants à s'interroger sur la meilleure manière d'entreprendre. Concrètement, au sein de chaque club, en France et à l'étranger, les adhérents se réunissent une fois par mois pour mieux identifier les pratiques managériales qui fonctionnent ou ne fonctionnent pas, celles qui peuvent être copiées, adaptées ou complètement révisées. Dans un club Apm, les membres ne parlent pas seulement d'économie ou de management, mais ils repensent la culture, la société, les différences, les relations humaines. D'abord né en France, puis en Belgique, le réseau des clubs Apm connaît depuis quelques années une forte expansion internationale. Après Madrid, Londres, Lisbonne, Bucarest, Budapest, Prague..., des clubs Apm se sont constitués hors Europe à Shanghai, Bangkok, Montréal, Québec, Douala... L'Apm a inauguré en juin 2018 à Abidjan son premier club d'Afrique de l'Ouest.

critiques pour les PME. Il organise également des rencontres entre pairs lors de rendez-vous annuels et nationaux.

Objectif : accélérer la croissance et la performance des entreprises membres et favoriser les échanges entre elles.

Site web : <http://clubentrepreneurs.africa>

✓ Réseau international des chaires Senghor de la francophonie

Créé en 2003, le réseau international des chaires Senghor de la francophonie a pour vocation de mailler les territoires francophones afin de former à la francophonie institutionnelle, mais aussi d'observer et de travailler de manière indépendante sur la francophonie.

Missions : diffuser un enseignement de base sur l'histoire, la géopolitique, et les institutions et les coopérations de la Francophonie ; produire de la recherche sur l'objet « francophonie » ; animer un débat d'idées sur le monde francophone et son évolution ; favoriser la coopération entre partenaires francophones.

Réseau : aujourd'hui fort de 18 chaires et de deux observateurs, le réseau est présent en Afrique, Amérique, Asie et Europe et concourt à faire progresser notre connaissance de la francophonie.

Site web : www.chaires-senghor.org

✓ Mission Internationale

Société d'accompagnement à l'international d'origine française, Mission Internationale est une société d'accompagnement des entreprises à l'international utilisant le levier de la francophonie. Elle est notamment à l'origine des premières Rencontres d'affaires francophones, prévues le 8 novembre prochain à Paris.

Objectifs : offrir un accompagnement sur mesure sur les territoires francophones comme le Canada, le Québec, la France et l'Afrique avec la possibilité de bénéficier d'un réseau dans un milieu professionnel favorisant les échanges et la coopération.

Site web : www.mission-internationale.com

Chine, à Madagascar, à l'île Maurice, en Guinée et au Burkina Faso.

Site web : www.cjdinternational.org

✓ Club africain des entrepreneurs

Pour soutenir la cause entrepreneuriale en Afrique et principalement celle des TPE/PME, le Club africain des entrepreneurs permet des échanges entre entreprises du même secteur.

Animation du réseau : le Club propose à ses adhérents une formation annuelle de trois jours sur des enjeux actuels et

✓ Centre des jeunes dirigeants (CDJ) International

Créé en 1938, le Centre des jeunes dirigeants (CJD) International s'est d'abord développé dans des pays francophones (Tunisie, Maroc...) avant d'élargir son réseau à l'international.

Mission : créer des alliances entre les entrepreneurs du monde francophone partageant les valeurs d'une économie plus respectueuse des parties prenantes de l'entreprise et de son environnement social et environnemental ; mise en réseau entre chefs d'entreprise pour favoriser le partage et les échanges d'expérience.

Membres : 5 000 dirigeants d'entreprises dans 20 pays francophones et non francophones.

Réseau : des délégations internationales en Tunisie, au Maroc, au Québec, en République tchèque, à Monaco, au Bénin, en Mauritanie, au Sénégal, en Belgique, en Côte d'Ivoire, au Royaume-Uni, en

FOCUS

L'université Senghor d'Alexandrie essaime ses campus décentralisés

Peu connue en France, l'université Senghor (www.usenghor-francophonie.org/), fondée il y a 25 ans à Alexandrie, en Égypte, est un opérateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) qui aide au renforcement des capacités dans les États africains via des formations dans diverses disciplines pour cadres des secteurs publics et privés de niveau master 1 et master 2. Elle essaime discrètement depuis cinq à six ans ses campus décentralisés sur le continent. « Il a été décidé en 2012-2013 de renforcer l'infrastructure et d'aller sur le terrain, relate Jean-Dominique Assié, un Français qui dirige l'institution. L'objectif est de former à la carte, à la demande, selon les besoins des pays, voire des entreprises, dans le cadre de partenariats avec des institutions locales ». Pour lui, c'est un plus par rapport à de grandes écoles « du nord » qui arrivent en Afrique avec des formations sur catalogue : « Il faut se méfier des standards internationaux qui se fracassent au contact des réalités locales » ironise-t-il. Exemples de formations : transports et mobilités urbaines au Maroc, avec le Codatu et l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de Rabat, financement démocratique au Bénin, pour l'Assemblée nationale locale. Ces « campus » légers sont aujourd'hui actifs dans huit pays africains* ainsi qu'en France et en Hongrie (mise en place à l'université de Szeged d'un Master en français pour former des cadres africains aux relations Europe / Afrique). Et son réseau commence à être conséquent : 400 à 450 formateurs experts francophones, 3 000 alumni, dont certains dirigent ministères ou grandes entreprises... « Ils nous ouvrent des portes » conclut Jean-Dominique Assié. C. G.

*Bénin, Burkina Faso, Guinée, Côte d'Ivoire, Djibouti, Maroc, Sénégal, Togo

2. Think Tank/Associations thématiques

✓ Association internationale francophone d'intelligence économique (AIFIE)

L'AIFIE a été créée en janvier 2008. Elle réunit un réseau d'experts francophones publics-privé pluridisciplinaires qui échangent des savoir-faire en matière d'intelligence économique et territoriale dans le cadre de coopérations bilatérales ou multilatérales.

Missions : promouvoir le concept et les pratiques de l'intelligence économique francophone, notamment par la recherche, la formation et la prospective ; animer le réseau des experts et de praticiens pour mieux coopérer en matière d'intelligence économique dans les champs économique, culturel, universitaire ; échanger, détecter les meilleures pratiques, stimuler l'innovation par la recherche de nouvelles efficacités économiques et culturelles etc.

Site web : <http://aifie.org>

✓ Association réseau normalisation et francophonie (RNF)

L'Association RNF œuvre au développement de la francophonie économique en favorisant l'utilisation des normes comme outils de développement économique durable dans les pays francophones. Présidé actuellement par le Canadien Denis Hardy, le socle de ses membres est

FOCUS

L'AIEF ou l'intelligence économique à la manière francophone

Si le mot réseau fait penser à un ensemble de fils entrelacés, alors Philippe Clerc, président de l'Association internationale francophone d'intelligence économique (AIFIE, www.aief.org), en est sans doute un maître : en une quarantaine de minutes de conversation, lui qui tient le blog du Forum francophone des affaires (FFA) déroule une pelote de francophonie dont le fil mène à de multiples autres pelotes, sur divers continents, organisations, associations et clubs divers. Cette structure légère de quelques dizaines de membres, créée en 2008 avec le soutien officiel de l'OIF (Organisation internationale de la francophonie), compte une Canadienne, un Vietnamiens, un Indonésien et un Chilien à son conseil d'administration. Son objectif est de promouvoir une approche de l'intelligence économique plus culturelle et sociétale que celle du monde anglo-saxon, très économique. « Nous travaillons sur le développement endogène des territoires » précise celui qui est aussi conseiller expert en intelligence économique internationale à CCI France, l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (CCI) en France. « On pousse les idées sur une francophonie ouverte et facilitatrice dans le domaine des affaires » ajoute-t-il. L'AIEF est notamment à l'origine de la création d'une université ouverte dans la ville de Dakhla, au sud du Maroc, avec le soutien actif des Marocains. Elle réunit tous les deux ans des experts, francophones surtout, mais aussi anglophones à l'occasion. En 2017, les 5^e Rencontres de Dakhla avaient pour thème la « nouvelle économie mondiale », tout un programme. Elles ont aussi accueilli le lancement d'un nouveau think tank africain dédié à la réflexion sur le développement économique, le Forum africain de Dakhla... La pelote n'a pas fini de se dérouler...

constitué par les associations nationales de normalisation comme le CRIQ québécois ou l'Afnor française.

Mission : mener des actions concrètes à double incidence. Pour les pays du Sud, l'Association RNF travaille à ren-

forcer les capacités dans le domaine de la normalisation pour faciliter leur intégration à la chaîne de valeur internationale. Ce faisant, pour les pays du Nord, elle participe à l'amélioration du climat des affaires pour les entreprises

FOCUS

Thinktankers « prépare le terrain pour faire des affaires »

« L'objectif n'est pas de faire des affaires, mais nos activités peuvent y aboutir, d'une certaine façon, on prépare le terrain pour faire des affaires ». Mounir Rochdi, expert en intelligence compétitive et consultant international auprès du Centre de commerce international (CCI) de l'OMC à Genève, préside Thinktankers (www.thinktankers.org), le premier *think tank* africain dédié à l'intelligence économique (IE). Il réunit 43 membres, tous des experts de l'IE africains, dispersés entre l'Afrique du Nord et au sud du Sahara, l'Amérique du Nord et la France. « On a beaucoup de demandes mais il faut que le candidat soit africain et que son adhésion soit acceptée par tous » explique celui qui a aussi créé en 2006 le portail marocain d'Intelligence Economique Veille.ma. Autre condition pour entrer dans l'asso-

ciation : accepter de consacrer au moins une semaine par an, gratuitement, au développement en Afrique. L'approche est pragmatique, la francophonie un choix réfléchi : « nous avons choisi la francophonie pour nous rapprocher, mais on travaille sur l'intelligence culturelle et le *soft power*, explique-t-il. On noue des liens sur la base de projets concrets ». C'est par exemple une session de formation d'une semaine à l'IE pour le patronat ivoirien ou, en Tanzanie, la création d'une cellule de veille pour une association d'entrepreneurs. L'association revendique son approche différenciée de l'IE, inspirée de l'école française : « la culture anglo-saxonne, c'est le partage de l'information ; l'IE à la française privilégie l'analyse de l'information, résume Mounir Rochdi, qui intervient, dans le cadre de ses activités pour le CCI, dans de nombreux pays en développement. On parle d'influence positive, de déstabilisation. On a une approche globale qui dépasse les nationalités et les CV ».



© D.R.

FOCUS

Club Francorisk : une langue et une culture des risques en partage

Les gestionnaires des risques d'entreprises francophones ont désormais leur club. Créé formellement en 2016 par l'Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise (Amrae) française et l'Association des gestionnaires de risques et d'assurances du Québec (Agraq), le Club francorisk (www.clubfrancorisk.com) a pour objectif de développer le réseau international des gestionnaires de risques francophones, de favoriser la formation à ces métiers, d'aider à l'émergence d'associations nationales dans les pays qui en sont dépourvus et de diffuser les bonnes pratiques. La demande est d'abord venue d'Afrique, où le boom économique et l'émergence d'entreprises africaines de premier plan ont fait croître le besoin de monter en compétences : « Il y a incontestablement un tropisme africain » admet Gilbert Canaméras, le

président du club. Conseiller du commerce extérieur de la France (CCEF) et ancien président de l'Amrae, il a œuvré dès 2014 pour l'émergence de ce réseau. « Quatre associations ont déjà vu le jour au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso et au Togo » se félicite Gilbert Canaméras, qui signale toutefois qu'un projet existe aussi au Vietnam. Les assureurs et courtiers en assurances, qui sont intéressés par ces marchés émergents, soutiennent ce développement, en sponsorisant volontiers les événements du club et de ses affiliés. « Dans le monde des assurances, au-delà de la langue, c'est la pratique commune du droit continental, par opposition à la *common law* britannique, qui favorise les synergies et la coopération » conclut Gilbert Canaméras.



© D.R.

qui souhaitent investir dans les pays en émergence ou en développement. Deux enjeux importants pour le développement de la francophonie économique.

Site web : <http://associationrnf.org>

✓ Réseau francophone de l'innovation

Créé à l'initiative de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le Réseau francophone de l'innovation a pour objectif de renforcer la capacité des pays et des régions de l'espace francophone dans la mise en œuvre de stratégies d'innovation. Le réseau accompagne la réflexion en matière d'innovation, donne l'accès à l'information en français et identifie les compétences et initiatives dans l'espace francophone.

Mission : encourager la mise en réseau des acteurs de l'innovation comme une

des grandes priorités de l'espace francophone.

Objectif : favoriser l'échange d'informations et le cas échéant la mise en relation des acteurs francophones impliqués dans le domaine de l'innovation (numérique et économie du savoir, technologies et économies vertes, industries culturelles et économie de la culture...) en leur offrant des services de veille et des espaces collaboratifs sur sa plateforme en ligne.

Site web : <https://www.francophonieinnovation.org>

✓ Club francophone du management des risques

En 2014, l'Amrae (Association pour le management des risques et des assurances de l'entreprise) a lancé une initiative de diffusion de la culture de la gestion des

risques dans le monde francophone, donnant naissance à un nouveau réseau à l'échelle internationale, le « Club FrancoRisk », cofondé par l'Agraq québécoise.

Missions : promouvoir la gestion des risques et des assurances dans l'univers francophone parmi les professionnels de ce domaine, qui ont en partage culture francophone et langue française ; favoriser et diffuser la culture du risk management dans les pays francophones.

Membres : professionnels du management des risques (risk managers, en activité ou à la retraite, assureurs, courtiers, conseils).

Animation du réseau : une 'convention francophone' à l'occasion des Rencontres annuelles de l'Amrae et des événements dans les pays.

Site web : www.clubfrancorisk.com

3. Réseaux métiers

✓ Réseau des juristes d'entreprises francophones

Le Réseau des juristes d'entreprises francophones a été lancé officiellement en février 2018 par l'Association française des juristes d'entreprise (AFJE) pour développer ou participer à l'émergence du métier de juriste d'entreprise dans les pays francophones.

Objectifs : permettre un partage des meilleures pratiques « bests practices » et du savoir-faire entre les juristes exerçant dans un pays ayant le français pour langue officielle et partageant une

FOCUS

Un réseau qui s'agrandit

À fin avril 2018, le réseau piloté par l'AFJE a été rejoint par l'Association camerounaise des juristes d'entreprise (ACJE), l'Association congolaise pour la promotion des juristes d'entreprises (ACPJE), l'Association des juristes d'entreprises du Congo-Brazzaville (AJEC), l'Association des juristes d'entreprises de Côte d'Ivoire (AJECI), le Cercle marocain des directions juridiques (CMDJ) et l'Institut belge des juristes d'entreprises. Le réseau s'agrandit et pourrait bientôt être rejoint par des juristes de Suisse et du Québec.

Le réseau a également pour objectifs de participer au développement d'un climat des affaires propice à la compétitivité des entreprises et participer à l'influence du droit français à l'international.

culture juridique semblable ; participer à l'amélioration de la formation initiale et continue des juristes d'entreprise.

Site web : www.afje.org

✓ Association du notariat francophone (ANF)

L'Association du notariat francophone a été créée sur l'initiative de la profession notariale, avec le soutien du ministère français de la Francophonie, le 17 mars 1992 à Paris.

Objectifs : développer les liens entre les notaires francophones et les divers notariats d'expression française, afin de faciliter la coopération transfrontalière ; mettre en commun les moyens matériels et humains à travers la réalisation de projets d'intérêt commun et échanger les expériences ; susciter la tenue, à intervalles réguliers, d'assises du notariat francophone.

Site web : www.notariat-francophone.org

✓ Association francophone de comptabilité (AFC)

Créée en 1979, l'Association française de comptabilité (AFC) est devenue en 2002 l'Association francophone de comptabilité. Aujourd'hui, l'AFC regroupe plus de 400 membres, principalement des enseignants et chercheurs, issus des écoles de commerce et des universités, dans les disciplines de la comptabilité, du contrôle de gestion et de l'audit.

Objectifs : contribuer au développement et à la diffusion des connaissances dans ces domaines ; créer et entretenir des réseaux d'échanges nationaux et internationaux entre les personnes concernées par l'enseignement et la recherche en comptabilité, contrôle et audit ; favoriser les liaisons entre les praticiens et les enseignants-chercheurs.

Site web : www.afc-cca.com

✓ Le Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique

Le Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique est une association sans but lucratif, créée en janvier 1989 à Lomé au Togo, réunissant l'État-major des banques africaines.

Mission : satisfaire les besoins d'information et de formation de ses membres, susciter et faciliter la réflexion des banquiers africains sur les objectifs à atteindre et sur les moyens à mettre en œuvre.

Activité du club : forum d'été, journées annuelles, voyages d'études, colloques.

Site web : www.club-banque.net

FOCUS

L'Ohada à fait émerger un espace international d'affaires africain et francophone

Créée en octobre 1993, l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires (Ohada, www.ohada.org/), dont les bases s'inspirent du droit écrit français, regroupe aujourd'hui

17 États-membres* dont l'environnement juridique des affaires a été progressivement harmonisé par les Actes uniformes de l'Organisation et leur mise en œuvre. De nombreux réseaux de professionnels se sont constitués dans les pays mais aussi à l'international, autour de cet espace. « La plupart des professions juridiques se sont dotées d'organisations internationales regroupant leurs membres francophones » observe Jean-Jacques Lecat, avocat

associé de l'équipe Afrique CMS Bureau Francis Lefebvre et président de la Commission juridique et fiscale du Conseil des investisseurs français en Afrique (CIAN). Mais l'Ohada a particulièrement motivé « la coopération entre les professionnels des États-membres ».

C'est ainsi que s'est constituée fin 2015 une Conférence des barreaux des États-membres de l'Ohada dont l'objectif est de susciter entre ses membres coopération et échanges sur les pratiques communes (<http://conferencebarreauxohada.org/>). Des notaires travaillent sur le statut des terres (Association du notariat francophone/ANF - www.notariat-francophone.org) et des huissiers sur les voies d'exécution (l'Union internationale des huissiers de justice / UIHJ - www.uilhj.com/fr/ - est en contact étroit avec l'Ohada et organise régulièrement dans les pays membres des formations, via l'Unité de formation des huissiers de justice africains/Ufohja).

Autre initiative : un projet franco-africain d'école numérique du droit Ohada en cours de gestation, qui visera à accroître

la diffusion de ce droit via Internet. « Il y a des initiatives franco-africaines, mais également purement africaines », observe Jean-Jacques Lecat.

Mais pour ce spécialiste de l'Afrique, « l'Ohada favorise le développement des affaires d'abord au bénéfice des pays membres » en abolissant les barrières du droit et des réglementations. « Cet espace va plus loin que les Unions économiques régionales comme l'Uemoa ou la Cemap qui, à l'instar de l'Union européenne, visent à harmoniser les règles concernant la libre circulation des biens, des personnes, des capitaux et des services : l'Ohada ne s'arrête pas là, elle établit un droit uniforme dans des domaines tels que le droit des sociétés commerciales, les procédures collectives, le recouvrement des créances, les suretés, l'arbitrage dont les dispositions viennent d'être révisées, la médiation, objet du plus récent et dixième Acte Uniforme » souligne l'avocat français. Cerise sur le gâteau : il existe aussi une Cours de justice commune, la Cour Commune de Justice et d'arbitrage (CCJA), qui siège à Abidjan mais peut se déplacer dans les États-membres. Elle a rendu son premier jugement en 2001.

Si les entreprises françaises bénéficient de cette simplification de l'environnement des affaires, les autres entreprises étrangères aussi, et bien sûr les sociétés africaines : « On l'oublie souvent mais dans cet espace, c'est aussi devenu plus facile pour les entreprises africaines de s'internationaliser pour devenir panafricaines et certaines d'entre elles concurrencent aujourd'hui les grands comptes ».

**Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, RDC, Sénégal, Tchad, Togo*



FOCUS

Un discret club de banquiers africains au tropisme francophone

Le Club des dirigeants de banques et d'établissements de crédit d'Afrique (www.club-banque.net), dont le siège est à Lomé (Togo) est une vieille histoire : il fêtera ses 30 ans l'an prochain. Sa création remonte à 1989 après une rencontre d'une trentaine de dirigeants de banques africains organisée par le Centre de formation à la profession bancaire (CFPB, www.cfpb.fr/) qui les avait formés. « Au-delà des relations professionnelles et du partage d'informations, c'est plutôt un réseau d'amis » souligne Alain Le Noir, fondateur et toujours conseiller du président du Club, ancien dirigeant de l'Observatoire de la finance durable (Skema). « Nous travaillons toujours de façon informelle, en réseau, et c'est peut-être pour cela que nous existons toujours ». Le Club compte une cinquantaine de membres, tous présidents ou directeurs de banques adhérant à titre personnel, avec une majorité opérant en Afrique francophone. Il est actuellement présidé par Aissata Sidibé/Koné, directrice générale de Coris Bank Mali. Les membres se retrouvent chaque année pour leur assemblée générale et lors d'une université d'été, chaque fois dans un pays différent. Le poids de la culture bancaire française, réel au départ, s'est atténué avec le temps : les grands réseaux bancaires français se sont en effet progressivement retirés d'Afrique francophone au profit des banques marocaines – à l'exception notable de la Société Générale – et des acteurs africains comme Coris Bank ou Orabank ont émergé. En outre, la mondialisation des règles prudentielles a fait son œuvre.

« La culture bancaire française reste et nous avons la langue française en partage. Mais avec Bâle, la réglementation est devenue mondiale ». Le tropisme francophone demeure toutefois car la volonté d'ouverture aux banquiers d'Afrique anglophone n'a pas eu jusqu'à présent le succès escompté.



✓ Union bancaire francophone (UBF)

Objectif : développer l'échange et le partage d'informations et de connaissances, ainsi que la construction d'un réseau entre les associations bancaires des pays francophones sur des sujets d'intérêt commun.

Membres : associations professionnelles de banques ou fédérations d'associations professionnelles de banques, au niveau national ou régional.

Activité du réseau : l'UBF organise régulièrement des événements internationaux (conférences et ateliers) sur des sujets d'intérêt commun pour ses membres, pour faire progresser les systèmes bancaires au service de tous les publics.

Site web : www.ubf-banques.org

✓ Club médical numérique francophone & innovation santé (CMNFIS)

Né en février 2016, le CMNFIS a pour ambition de créer un écosystème qui accélère l'émergence de solutions innovantes pour répondre aux nouveaux besoins des professionnels de santé.

Objectif : offrir une formation médicale aux professionnels de santé attirés par les nouvelles technologies médicales.

Mission : sur le continent africain, le club met en place des axes de coopération nord-sud principalement dans les pays francophones et facilite le transfert de savoirs, savoir-faire pour le développement d'une santé numérique adaptée aux besoins locaux.

Site web : <http://www.clubmedicalnumerique.org>

FOCUS

Un réseau d'avocats francophones en Amérique latine

Début juillet, est né le premier réseau d'avocats francophones en Amérique latine. Créé notamment à l'initiative de Charles-Henry Chenut, avocat français et Conseiller du commerce extérieur de la France, fondateur et associé-gérant du cabinet Chenut Oliveira Santiago, fortement implanté au Brésil mais aussi en France et au Portugal, il rassemble dans un premier temps des avocats de cinq pays d'Amérique latine (Brésil, Colombie, Argentine, Mexique, Costa Rica). Cette initiative répond d'abord à un désir des intéressés de trouver un cadre qui favorise la mise en contact et les échanges. Le besoin est né également du marché : « On se structure aussi pour répondre à une demande de nos clients », et le besoin ne

s'arrête pas à la seule pratique de la langue française, mais va jusqu'à la connaissance de la culture locale des affaires : « Je ne veux pas du bilinguisme, mais du biculturalisme » résume C-H Chenut, dont le cabinet emploie près de 120 Brésiliens au Brésil, lui-même étant le seul avocat français. Aujourd'hui, pour un cabinet d'avocat d'affaires comme le sien, il ne s'agit plus de se contenter de fournir seulement du conseil juridique : « on offre un conseil stratégique à l'export, une structuration d'implantation allant bien au-delà des seules questions de droit et on fait travailler de nombreux autres réseaux comme les experts-comptables francophones ». C. G.



© D.H.

4. Plateformes business opérationnelles

► Mise en contact/réseautage/mise en réseau

✓ FrenchFounders

Fondé en 2014 par deux Français basés à New York, Benoît Buridant, cofondateur et CEO, et Vincent Deruelle, cofondateur, le réseau FrenchFounders est un « club business » qui réunit une communauté de CEOs, entrepreneurs, start-up, grands groupes et investisseurs francophones pour faciliter les échanges d'affaires en connectant ses membres aux bons interlocuteurs pour accélérer leur business.

Objectif : connecter de manière personnalisée et ciblée ses membres avec d'autres CEOs, top-exécutifs, entrepreneurs ou investisseurs francophones.

Membres : 3 000 membres actifs (dirigeants de start-up/scale-up, PME, grands groupes).

Animation du réseau : une vingtaine « d'ambassadeurs », des bénévoles qui représentent FrenchFounders sur une zone géographique donnée animent la communauté de membres dans leur région.

Réseau : 10 bureaux en propre dans le monde : New York, San Francisco, Miami, Singapour, Hong Kong, Paris, Shanghai, Montréal, Los Angeles, Londres.

Dans chaque bureau, des managers (saliés de FrenchFounders) s'occupent des mises en relation de leurs membres dans le monde entier.

Site web : www.frenchfounders.com

FOCUS

Un club féminin pour l'accès aux marchés

« Nous sommes un peu plus de 2 000 membres, principalement basés au Québec, mais aussi ailleurs au Canada francophone », indique au *Moci* Isabelle Quentin, maître-éditeur et membre du RFAQ (www.rfaq.ca/) depuis cinq ans. L'une des activités principales du réseau est de faciliter l'accès aux marchés, aux donneurs d'ordres. Actif au Canada et aux États-Unis depuis plus de trente ans, le RFAQ se tourne à présent vers la francophonie à travers le 'Carrefour Femmes d'affaires francophones (FAF)' dont Isabelle Quentin est membre-responsable. Créé à l'initiative du RFAQ, le Carrefour FAF a été lancé début juin. Cette plateforme permettra de mettre en commun des recherches spécifiques de partenariat, d'échange d'expertise professionnelle, d'appels d'offres et d'opportunités d'affaires pour ses membres respectifs. Le Carrefour FAF ambitionne de croître et cible en priorité les associations de femmes d'affaires de l'Europe francophone et du Maghreb. Il se dotera prochainement d'un site Internet.



✓ Réseau des femmes d'affaires du Québec (RFAQ)

Fort de 35 ans d'expérience, le RFAQ est un réseau d'affaires dont la mission est de contribuer activement au développement économique et à l'épanouissement professionnel de ses membres, en mettant en évidence leurs compétences, leur créativité et leur engagement.

Mission : identifier, accompagner et promouvoir le leadership des femmes au sein des milieux d'affaires, social, politique et économique ; permettre aux femmes de réseauter efficacement.

Animation du réseau : les femmes en-

trepreneures font des missions commerciales, de multiples activités de formations, de réseautage, de rencontre avec des donneurs d'ordre chaque mois, etc.

Réseau : 2 000 membres

Site web : www.rfaq.ca

✓ Réseau des femmes entrepreneurs de la francophonie (RÉFEF)

Lancée en mars 2018 par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), la plateforme numérique « RÉFEF » permet la mise en contact des femmes entrepreneurs francophones du monde entier.

Objectif : répondre aux besoins expri-

FOCUS

Un club business sélectif

« Aujourd'hui, nous avons 3 000 membres actifs dans 40 pays », indique au *Moci* Vincent Deruelle, cofondateur du club d'affaires FrenchFounders (www.frenchfounders.com). Un club très sélectif dont l'adhésion annuelle de 790 dollars permet à ses membres d'avoir accès à une communauté d'investisseurs et de participer à des événements (ateliers thématiques, conférences). « Le club est fermé à la prospection car il se veut un lieu d'échanges d'idées, de networking, de retours d'expériences concrets sur des opportunités d'affaires pour se développer à l'international », renseigne Vincent Deruelle. « La mise en relation entre les membres, souligne-t-il, va permettre d'aller

plus vite pour nouer des contacts, et va surtout créer de la confiance pour générer des collaborations ».

Pour conserver ce qui fait sa valeur-ajoutée, à savoir de la mise en relation qualitative avec des top-exécutifs, le club n'ambitionne pas de se développer à tout va. « Nous sommes en train de grossir, mais nous n'avons pas d'objectifs chiffrés, on devrait atteindre les 3 500 / 4 000 membres d'ici la fin de l'année », estime le cofondateur. Mais il compte bien se renforcer en Europe. « On souhaite renforcer la communauté de membres dans les villes européennes telles que Madrid, Moscou et Genève », développe le cofondateur. Dans ces villes, FrenchFounders ambitionne d'atteindre la cinquantaine de membres contre une vingtaine actuellement.



© D.R.

FOCUS

Un réseau de femmes d'affaires pour l'accès à l'information stratégique

« Beaucoup de femmes d'affaires, dans le Sud principalement, se sentent isolées car elles n'ont pas accès à l'information », raconte au Moci Tatiana Yangoupande, spécialiste de programme à la Direction de la Francophonie économique et Numérique à l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Les femmes sont confrontées à trois défis majeurs : accès au financement, accès au marché, accès à l'information. Parti de ce constat, l'OIF a créé un réseau pour le développement de l'entrepreneuriat féminin dont l'objectif principal est de faciliter l'accès aux opportunités d'affaires offertes par les pays francophones. Concrètement, la plateforme (RéFEF.org) connecte

les femmes entrepreneures francophones sur les cinq continents. Elle leur permet de développer des partenariats entre entreprises et ainsi d'accéder aux marchés internationaux. Mais au-delà de l'outil digital, le réseau a créé une communauté d'entrepreneures qui échangent sur leurs expériences, pratiques et savoir-faire. « Nous avons à ce jour, trois mois après son lancement, 700 inscrits sur la plateforme, sans qu'on ait communiqué dessus », renseigne Tatiana Yangoupande. Le réseau devait ainsi être présenté les 2 et 3 juillet, lors des premières rencontres 'Women in Business Meeting' organisées à Paris par l'Africa CEO Forum et l'Essec Business School.

més par les femmes entrepreneures, notamment en matière : de partage d'expériences et de bonnes pratiques, de facilitation de l'accès à de l'information stratégique sur les d'opportunité d'affaires et développement des entreprises.

Site web : <https://refef.org>

✓ Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (RIAFPI)

Le Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (RIAFPI) a été créé le 17 mars 2014 à Abidjan en vue d'établir un cadre de concertation, d'échanges, de coopération et de solidarité entre les agences francophones de promotion des investissements.

Missions : partager les expériences ac-

quises en matière d'attraction de l'investissement direct étranger ; créer une interaction ou une synergie entre les investisseurs issus des pays francophones ; faciliter l'accès aux sources de financement disponibles dans l'espace francophone ; mettre en place une plateforme de collaboration avec toutes autres structures du secteur public ou privé qui œuvrent pour la promotion des investissements ; créer une base de données pour faciliter le suivi et l'amélioration du cadre réglementaire et institutionnel relatif à l'environnement des affaires dans les pays francophones etc.

Site web : www.riafpi.com

✓ Oohee.co

Lancée fin septembre 2017 Oohee.co est la première plateforme qui connecte

les entreprises françaises avec les talents francophones expatriés, pour des missions courtes et ponctuelles, partout dans le monde. Elle ambitionne d'élargir à terme son offre à l'international.

Objectifs : mettre en relation des expatriés disponibles et des entreprises en quête de solutions simples et bon marché à l'étranger pour effectuer des missions ponctuelles et bien délimitées.

Site web : www.oohee.co

✓ Digital Africa

Digital Africa est à la fois une association, une plateforme numérique encore à la version bêta (mais qui sera totalement opérationnelle à l'automne 2018) et un programme d'événements labellisés. Aujourd'hui, la plateforme numérique joue déjà son rôle de mise en réseau des entrepreneurs et des écosystèmes. En octobre 2018, s'y ajouteront les fonctions de réseau social, de centre de ressources et de réseau de *business angels*.

Mission : permettre aux entrepreneurs de l'innovation numérique de bénéficier de l'accès à un réseau mondial de partenaires, clients, investisseurs et de rejoindre une communauté qui rassemble les meilleurs talents de l'innovation numérique en Afrique.

Objectif : identifier et accompagner les meilleurs talents de l'innovation numérique en Afrique et pour l'Afrique.

Site web : <https://digitalafrica.afd.fr>

✓ Hub Africa

Lancée en 2012, Hub Africa est une plateforme de networking B2B qui met en contact une communauté d'acteurs économiques de toute taille, de la start-up au

FOCUS

Une plateforme pour rapprocher PME et expatriés francophones

La plateforme Oohee (www.oohee.co), prononcée « Ohé ! », connecte depuis quelques mois les entreprises françaises en relation avec l'international avec les talents francophones expatriés, pour des missions courtes et ponctuelles, partout dans le monde. Le projet d'Oohee, dont le site est opérationnel depuis fin septembre 2017, part d'un constat : la France compte plusieurs millions d'expatriés de par le monde dont beaucoup - conjoints de personnes en poste, étudiants, retraités- sont qualifiés ou formés, mais souffrent d'inactivité et/ou ont aussi besoin de gagner de l'argent. En face, une multitude d'entreprises françaises, en particulier des PME et TPE, qui ont des besoins non couverts -compléments d'études de marché, renfort ponctuel sur un salon, vérification d'une information...- sur des marchés étrangers pour lesquels elles ont des projets. Pourquoi ne pas mettre en contact ces entreprises avec ces talents expatriés, qui pourront réaliser des missions d'exploration (visite de salon professionnel, prospection commerciale, complément d'étude de marché, visite mystère, recherche d'expert, test produit, contrôle qualité, recommandation, traduction...), en relais local, sans entraîner de gros frais de mission, ni de complications administratives ? Tel est le pari de ce site.

porteur de projet jusqu'à l'entrepreneur aguerri, qui souhaitent se développer sur le continent africain et à l'international, avec des investisseurs.

Mission : être un accélérateur de business pour les TPE, PME, ETI et les entreprises en croissance sur le continent et le pourtour méditerranéen.

Objectif : la plateforme met en contact des partenaires business permettant aux entrepreneurs et acteurs économiques le développement sur leur marché et à l'international.

Animation du réseau : la plateforme organise le salon annuel Hub Africa, qui se veut un rendez-vous de l'écosystème entrepreneurial africain. En amont de la manifestation, dont la 6^e édition s'est tenue les 2 et 3 mai derniers à Casablanca, placée sur le thème « La diaspora africaine au service du développement du continent », les membres de la plateforme peuvent planifier des rendez-vous d'affaires après avoir identifié des par-

tenaires d'affaires potentiels parmi les autres adhérents.

Site web : www.b2match.eu/hubafrika 2017

✓ Sage SA

Créée en 1989 et installée à Genève, la société de portage salarial international Sage SA propose depuis la Suisse, l'ensemble des services liés à la gestion de l'expatriation pour les entreprises qui exportent leurs services et leur personnel dans le monde entier. Sage SA est une filiale de la société experte dans le portage salarial AD'Missions et du groupe Freelance.

Missions : assister les consultants et experts avant et pendant leur mission ou détachement à l'étranger ; gérer pour les entreprises l'externalisation de compétences. La société accompagne les experts et consultants en mission à l'étranger, quels que soient leur nationalité d'origine et leur pays de destination, au

sein de l'Union européenne comme dans le reste du monde.

Site web : www.sagesa.com/fr

✓ Paypите

Créée en 2017, Paypите est la première plateforme de monnaie virtuelle dédiée aux particuliers et entreprises francophones.

Objectif : simplifier les transferts d'argent entre francophones, du Mali au Québec en passant par Bali et Marseille. Basée sur la *blockchain*, la monnaie virtuelle Paypите permet un transfert d'argent sans frais et quasiment immédiat dans tous les pays du monde. Elle permet le paiement à des proches ou des commerçants par email, SMS ou smartphone.

Membres : active en France, à Madagascar, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, la communauté Paypите compte plus de 4 000 utilisateurs dans le monde.

Site web : <https://paypите.org>



© D.R.

FOCUS

La monnaie virtuelle des francophones pour des transferts sans frais

« En Europe, nous avons une monnaie commune l'euro, pourtant on ne parle pas la même langue », indique au *Moci* Vincent Jacques, président et fondateur de Paypите (<https://paypите.org>). À l'inverse, les pays francophones partagent une langue commune, le français, ce qui facilite les affaires, mais n'ont pas de monnaie commune. « Il faudrait une union économique francophone car les virements coûtent cher », expose le fondateur de Paypите. L'absence d'une monnaie unique freine les projets des petites entreprises francophones qui ont des fournisseurs et des sous-traitants à l'étranger. Taux de change, commissions sur les transactions, lenteur de celles-ci... Parti de ce constat, Vincent Jacques crée la première monnaie virtuelle dédiée aux francophones. Les

transferts sans frais se font directement depuis la plateforme en langue française. « On s'adresse à tous les francophones dans le monde et à ceux qui ont appris le français », explique Vincent Jacques. En France, à Madagascar, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, un réseau de points cash de cryptomonnaie paypите (PIT) avec un service d'achat de paypites en espèces et de transfert de paypites a vu le jour. Il sera déployé dans d'autres pays. Pour l'heure, parmi les quelque 4 000 utilisateurs de la plateforme, les Français arrivent en tête suivis par les Belges, les Québécois, les Suisses, les Malgaches, les Ivoiriens et les Sénégalais. Au quatrième trimestre 2018, Paypите va lancer une plateforme communautaire de mise en relation professionnelle et personnelle pour faciliter les échanges entre francophones, et encourager les projets dans la francophonie.

Plateformes de e-commerce

✓ Jumia

Créée en mai 2012, Jumia est une plateforme de vente en ligne active dans 16 pays africains qui propose plus de 200 000 produits. Jumia est le premier site de e-commerce en Côte d'Ivoire. La plateforme fournit des articles 100 % authentiques et plus de 820 marques nationales et internationales.

Objectif : devenir le guichet unique pour la vente au détail en Afrique avec la mise en

œuvre des meilleures pratiques en ligne et hors ligne. Jumia a mis en place la première académie de e-commerce en Côte d'Ivoire pour permettre aux jeunes entrepreneurs de développer leurs compétences.

Site web : www.jumia.ci/a-propos

✓ Janngo

Janngo construit, grandit et investit dans des champions numériques panafricains ayant des modèles économiques éprou-

vés et un impact social inclusif. Premier « start-up studio », à voir le jour sur le continent africain, Janngo permet d'identifier un besoin et de faire émerger une solution, puis de la tester via un prototype d'application digitale.

Mission : construire des écosystèmes numériques dans les secteurs à forte croissance en fournissant un soutien aux entreprises et des plateformes numériques.

Site web : www.janngo.com

FOCUS

Le premier start-up studio à impact social en Afrique

L'ambition du projet Janngo (www.janngo.com), porté par l'entrepreneure Fatoumata Bâ, une ex-cofondatrice de Jumia, est de développer les « usages africains de demain », avec des outils et des services nouveaux permis par les technologies du digital. Le projet vise à aider les entrepreneurs africains à améliorer leurs performances économiques par du business, l'accès à de nouveaux marchés, des gains de productivité mais aussi à les accompagner pour développer des capacités, via de la formation et du e-training. Le souci de « l'impact social » est omniprésent : ce sont les secteurs qui répondent le plus aux besoins des Africains et fortement générateurs d'emplois qui sont visés en priorité.

✓ Afrimarket

La plateforme d'e-commerce Afrimarket permet à la communauté africaine vivant en France, d'acheter en ligne des produits (alimentation, high-tech, électroménager, beauté, enfants et bébé, maison...) et de les faire livrer chez un proche en Afrique. Afrimarket dispose d'un réseau dans les pays d'Afrique francophone : Côte d'Ivoire, Sénégal, Cameroun, Bénin, Mali

Site web : <https://afrimarket.fr>

Réseaux institutionnels

✓ Organisation internationale de la francophonie (OIF)

Créée par la convention de Niamey du 20 mars 1970 sous l'appellation d'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) est un dispositif institutionnel voué à promouvoir la langue française et les relations de coopération entre les 84 États et gouvernements membres ou observateurs de l'OIF. La mission principale de l'OIF est de promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique.

Objectif : contribuer à améliorer le niveau de vie de ses populations en les aidant à devenir les acteurs de leur propre développement. Elle apporte à ses États membres un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale.

Missions : promouvoir la langue française et la diversité culturelle et linguistique ; promouvoir la paix, la démocratie et les droits de l'Homme ; appuyer l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche ; développer la coopération au service du développement durable.

Site web : www.francophonie.org

✓ Fondation Alliance française

Organisation française dont l'objectif est de faire rayonner la langue française et la culture française à l'extérieur de la France.

Missions : développer dans le monde l'enseignement et l'usage de la langue française ; contribuer à accroître l'influence intellectuelle et morale de la France et l'intérêt de toutes les cultures francophones ;

favoriser les échanges entre cultures et de contribuer en général à l'épanouissement de la diversité culturelle.

Réseau : plus de 800 Alliances françaises dans 133 pays.

Site web : www.fondation-alliancefr.org

✓ Institut français

Opérateur de l'action culturelle extérieure de la France, l'Institut français a été créé par la loi du 27 juillet 2010 relative à l'action extérieure de l'État.

Missions : accompagner l'ensemble du réseau culturel français à l'étranger : Instituts français et Alliances françaises ; donner une plus grande lisibilité et visibilité à l'action culturelle extérieure de la France avec une marque unique pour le réseau public ; promouvoir les échanges artistiques internationaux ; partager la création intellectuelle française ; diffuser le patrimoine cinématographique et audiovisuel français ; soutenir le développement culturel des pays du Sud ; promouvoir la langue française ; encourager la diffusion et l'apprentissage de la langue française etc.

Réseau : la diplomatie culturelle de la France s'appuie sur un réseau de 96 Instituts français et plus de 800 Alliances françaises

Site web : www.institutfrancais.com/fr

✓ Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE)

L'AEFE est l'opérateur public qui, sous la tutelle du ministre français de l'Europe et des affaires étrangères, coordonne le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger, communément appelés « lycées français », qui accueillent de nombreux francophones d'autres nationalités.

Mission : la première mission est la scolarisation des enfants des familles françaises établies hors de France et la formation d'une partie de la jeunesse de 137 pays.

Réseau : il est constitué de près de 500 établissements scolaires présents dans 137 pays.

Site web : www.aefe.fr

✓ Le français des affaires

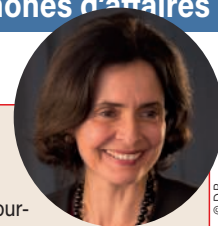
Le service de formation 'Le français des affaires' a été créé en 1958 par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Ile-de-France, qui estime que dans l'environnement international, le français professionnel peut devenir un véritable atout pour les entreprises.

Mission : soutenir l'usage de la langue française dans les affaires, faciliter la mobilité internationale et le développement des compétences et de l'emploi dans le monde économique francophone.

Acteur pionnier dans la certification et la formation en français professionnel, Le français des affaires présente une offre de formation (diplômes de français professionnel, test d'évaluation de français, certificat en français professionnel), ciblant les professionnels et futurs professionnels.

Objectif du certificat Français Operandi : permettre aux professionnels et futurs professionnels peu ou non qualifiés de renforcer leurs compétences en matière de communication et d'interaction en français dans leur environnement professionnel.

Objectif des diplômes de français professionnel : valoriser la compétence à travailler en français notamment, dans les affaires, les relations internationales, les métiers du tourisme-hôtellerie-res-



© DR.

FOCUS

Des formations sur-mesure au français des affaires

Convaincue de l'importance du français comme atout professionnel et vecteur de croissance pour les entreprises dans l'environnement international, la CCI Paris Ile-de-France a créé il y a 60 ans un établissement dédié à l'enseignement du français des affaires. « Nous proposons des diplômes de français professionnel à de jeunes professionnels pour leur permettre de se prévaloir de leur capacité à travailler en français et de se distinguer sur un marché international », indique Marianne Conde Salazar, directrice des relations internationales de l'enseignement et du Français des affaires à la CCI Paris Ile-de-France. « Le diplôme généraliste 'français des affaires', illustre-t-elle, renforce ainsi un futur directeur des achats qui ajoute à ses compétences tech-

niques la capacité de dialoguer avec un fournisseur francophone ». Depuis deux ans, suite à la parution du rapport de Jacques Attali sur la francophonie (août 2014), l'établissement développe une certification spécifique 'français operandi', destinée aux entreprises qui veulent renforcer leurs salariés dans leur capacité à communiquer et interagir en français dans un métier donné (santé, hôtellerie et restauration, tourisme, mode...). « Et ainsi, précise Marianne Conde Salazar, conquérir de nouveaux marchés et fidéliser leur clientèle ». Pour cela, explique-t-elle, « nous nous appuyons sur notre expertise dans l'enseignement d'un français adapté aux situations professionnelles réelles : le français sur objectif spécifique (FOS) ».

tauration, de la santé et de la mode.

Réseau : les formations sont dispensées dans 300 centres agréés partenaires (Instituts français, Alliances françaises, universités étrangères...) dans 60 pays.

Site web : www.lefrancaisdesaffaires.fr

✓ Chambre de commerce et d'industrie française au Canada

Depuis sa création en 1886, la Chambre de commerce et d'industrie française au Canada (CCIFC) a pour mandat le développement des relations économiques entre la France et le Canada. Elle coopère aux objectifs communs de la promotion des relations commerciales entre les deux pays.

Missions : initier et faciliter le réseau et le partenariat d'entreprises ; informer sur les dynamiques de marché entre la France et le Canada ; animer la communauté d'affaires franco-canadienne ; accueillir des missions commerciales françaises.

Site web : www.ccifcmtl.ca

✓ Chambre de commerce et d'industrie France Cambodge

Fondé en 1998 à l'instigation de huit entrepreneurs français, le Club d'Affaires franco-cambodgien a alors pour vocation d'être un lieu de rencontres et d'échanges, une occasion de partager ressources et expériences. Très vite, l'enthousiasme et le dynamisme du Club gagnent l'ensemble de la communauté d'affaires francophone. En novembre 2000, le Club se renomme la Chambre de commerce franco-cambodgienne. Et en 2015 la CCFC devient une structure bi-nationale et change de nom en devenant la CCIFC (Chambre de commerce et d'industrie France Cambodge).

Missions : promouvoir les échanges commerciaux bilatéraux et les investissements entre la France et le Cambodge ; favoriser les relations entre les communautés d'affaires européennes, françaises et cambodgiennes etc.

Les membres : elle compte plus de 130 membres.

Site web : www.ccifcambodge.org

✓ CCI France International

CCI France International (CCIFI) est la tête de réseau des chambres de commerce françaises à l'étranger et bilatérales, structures privées de droit local qui offrent aux entreprises de chaque pays un accompagnement de proximité, dans les deux sens (France vers le pays, pays vers la France).

Missions : favoriser les contacts d'affaires et le développement des entreprises à l'international à travers la fourniture d'information sur les opportunités d'affaires (réunions de clubs d'exportateurs, événements, etc.) et, de plus en plus, de prestations de services (accès au marché, mise en contact, implantation, etc.).

Animation du réseau : près de 500 « journées-pays » par an permettent aux

entrepreneurs de rencontrer en France les experts des CCI françaises à l'étranger pour un conseil individualisé. Des missions collectives à l'étranger.

Le réseau : 123 CCI françaises à l'international dans 93 pays (contacts via le site).

Les membres : 34 844 entreprises adhérentes.

Site web : www.ccifrance-international.org

✓ Conférence permanente des chambres consulaires africaines et francophones (CPCCAF)

Depuis sa création en 1973, la CPCCAF, par l'intermédiaire des chambres consulaires qui la composent, a pour ambition de susciter et d'organiser entre les organisations consulaires des pays membres, une coopération bilatérale (ou multilatérale) dans tous les domaines qui relèvent du développement du monde entrepreneurial : promotion des échanges, développement du courant d'affaires, information économique et juridique, représentation vis-à-vis des instances politiques.

Mission : faire des chambres consulaires francophones les partenaires majeurs du développement local en Afrique.

Site web : <https://www.cpccaf.org>

Les rendez-vous 2018-2019 de la francophonie

Rencontres d'affaires francophones

Elles se dérouleront le 8 novembre 2018 à Paris à la Maison de la Mutualité, sur le thème « Transformation digitale pour les PME/PMI, facteur de succès à l'international ».

Site : <https://www.rencontres-affaires-francophones.com/>

Sommet de la francophonie

L'Arménie organisera le XVII^e Sommet de la Francophonie les 11 et 12 octobre 2018 à Erevan. Un forum économique francophone doit être organisé en marge du Sommet.

Site : <https://www.francophonie.org/Le-Sommet.html>

Portage salarial international

Gestion déléguée du personnel expatrié



Mission Internationale vous accompagne à chaque étape de votre processus d'internationalisation vers les pays ou zones francophones, portes d'entrée vers l'international.

Que vous soyez une PME, une PMI ou une ETI, de tous secteurs d'activités, vous bénéficiez de la crédibilité d'un réseau d'experts et de partenaires privés et publics construit depuis plus de 10 ans.

Notre accompagnement individualisé est composé de **3 étapes clés** :

1 Stratégie

Plan d'accélération à l'international
Mission exploratoire d'évaluation du marché
Étude des opportunités de croissance

2 Implantation

Accompagnement juridique et financier
Recherche de partenaires
Création de filiale

3 Développement

Développement du chiffre d'affaires
Coordination avec les partenaires sélectionnés
Veille stratégique et lobbying

www.mission-internationale.com

